

APPEP

Association des Plaisanciers
Port d'Echouage de Pornichet
Boulevard des Océanides
44380 PORNICHET

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 novembre 2022 à 17 H 30.

* * * * *

Présents :

Yves THOMERE, Paul SUINAT, Jean Noël Bellocq, Yannick SOUCHARD, Jean-Pierre TRIPPIER, Pierre COSPAIN, Yves Guenec, Patrick JOYEUX, Benoit RENARD, François SERRANO, Jean Pierre Tempo.

Absents excusés : Gérard Davy, Patrick MONCELET, Gérard Vallée

ORDRE DU JOUR

1 - Point sur la saison estivale

1-1 La soirée du 21 juillet a engendré des retours très positifs. La température, la qualité de l'orchestre, les volontaires pour donner le coup de main ont favorisé cette réussite. Le bilan financier est positif + 275 €

1-2 Pour le 100 % Nautik, il va falloir solliciter des sponsors afin de pouvoir indemniser les plaisanciers participants à cette opération. Y Guenec va retravailler l'organisation dès maintenant afin d'éliminer le maximum de problèmes pour l'année prochaine.

2 – Information sur la réunion du groupe des associations de plaisanciers des ports de Loire-Atlantique Nautisme

L'objectif de ces rencontres est de favoriser une remontée des expériences et d'établir une ligne de conduite commune pour agir sur la tarification. Les remarques apportées sont souvent prises en compte.

A ce jour, la date du prochain conseil portuaire de Pornichet n'est toujours pas fixée.

3 – Redémarrage des activités

3-1 Commission voile

Les voiliers représentent 25 % des bateaux du port d'échouage. Malgré toutes les sollicitations et propositions faites, les adhérents n'ont jamais répondu positivement. En conséquence, Yves Guenec se met en retrait de la commission loisirs afin de s'investir totalement pour le 100% Nautik.

Pierre Cospain regrette la décision d'Yves et souhaite que notre conseil engage une réflexion sur les attentes des adhérents et sur les stratégies à mener afin de les capter au sein de notre association. A ce jour, nous n'avons pas de réels lieux pour les accueillir.

Pour engager cette réflexion, une réunion du conseil d'administration est fixée au **mardi 8 novembre à 15 h 00** dans les locaux du port d'échouage.

3-2 Date de l'Assemblée générale

Toujours dans le sens cette démarche de captation de nos adhérents, il est proposé **d'avancer notre Assemblée Générale en février**. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3.3 Commission pêche

Il y a eu 126 participants aux ateliers autour de la pêche. Pierre Cospain est donc toujours prêt à les reprendre et a déjà prévu une programmation qui sera étudié lors de notre réunion du 8 novembre qui devra aussi établir une stratégie de présentation de ces ateliers. Patrick Joyeux se propose d'épauler Pierre pour ces ateliers.

4 - Questions diverses

4-1 Réponse du Maire suite à notre courrier en date du 20/09

Monsieur le Maire indique que les réflexions sur les ports sont toujours en cours et qu'il reviendra vers nous avant la fin de l'année.

4-2 Formation incendie

Pierre Cospain et Gérard Davy se sont portés volontaires.

4-3 Adhésion Quai des Voiles

A l'unanimité, le conseil rejette cette adhésion.

4-4 Yuniboat

Cette société de Chantier et conciergerie nautique se propose d'établir un partenariat avec l'APPEP et avec réduction de 10 % pour les adhérents.

A suivre par une prochaine rencontre avec le responsable.

Le Secrétaire,

B. Renard